



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville ;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 11 mars 2024 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur les demandes d'usage conditionnel pour les dossiers ci-dessous mentionnés. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes d'usage conditionnel décrites ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville.

ADRESSES CIVIQUES : 640-646, boulevard Saint-Laurent Ouest – Matricule : 4724-01-0585;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 019 426 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin de régulariser un nombre maximal de logements, supérieur à celui actuellement autorisé à l'usage C.1 - Habitations multifamiliales isolées, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe résidentiel, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone R20 :

- Nombre maximal de logements par bâtiment autorisé : 3
- Nombre maximal de logements par bâtiment demandé : 4

ADRESSES CIVIQUES : 691-695, boulevard Saint-Laurent Ouest – Matricule : 4624-91-3036;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 019 441 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin d'autoriser l'usage **D.3 Autres établissements de vente au détail**, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe commercial (4.3) pour le local désigné comme étant le **691, boulevard Saint-Laurent Ouest**, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone R20.

Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin d'autoriser l'usage **F.1 Entrepreneurs en construction/excavation/voirie**, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe commercial (4.3) pour le local désigné comme étant le **697, boulevard Saint-Laurent Ouest**, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone R20.

ADRESSE CIVIQUE : 200, chemin de la Grande-Carrière – Matricule : 4624-55-7545;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 019 410 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin d'autoriser l'usage **B - Industries de classe B**, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe industriel (4.6) de la classification des usages, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 et la grille des usages pour la zone C5.

Fait et signé à Louiseville
Ce 21^e jour du mois de février 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière